

CNAS du 9 juillet 2013

Le Conseil National d'Action Sociale s'est réuni ce 9 juillet 2013 sous la présidence de Madame FEJOZ Directrice des Ressources Humaines, Adjointe du Secrétaire Général.  
Plusieurs points étaient à l'ordre du jour :

- Approbation des procès verbaux du CNAS du 19 décembre 2012 et du CNAS du 16 avril 2013.
- Bilan de l'action sociale 2012.
- Nouveau prêt équipement du logement remplaçant le prêt pour faciliter l'installation (PFI).
- Extension des prêts gérés par l'ALPAF aux retraités.
- Evolution des plafonds de la politique d'harmonisation tarifaire en matière de restauration pour 2014.
- Rapport 2012 du service social.
- Présentation de l'enquête sur le logement en régions.
- Questions diverses.

**Au préalable, FO FINANCES a lu la déclaration liminaire ci jointe :**

Madame la Présidente,

Ce CNAS se réunit aujourd'hui dans un contexte particulier de poursuite de suppression d'emplois, de dégradation des conditions de travail, de l'annonce d'un nouveau gel du point d'indice pour la quatrième année consécutive et d'une réforme des retraites qui va pénaliser encore plus les agents des ministères de Bercy notamment.

Les fonctionnaires sont encore une fois pris pour cible. En découle, une souffrance au travail de plus en plus présente dans le quotidien des agents. Dans ce climat social dégradé, l'action sociale ministérielle a toute sa place et reste une mission prioritaire.

A quelque mois de la présentation du projet de Loi de Finances 2014 de nos Ministères, FO FINANCES réaffirme sa volonté de voir pérenniser le budget de l'action sociale au minimum au niveau actuel. Dans ce cadre pour FO FINANCES, il va de soi que les moyens humains doivent être préservés.

Une nouvelle fois, FO FINANCES condamne l'affichage que veut donner l'administration sur le maintien d'une action sociale basée sur la proximité, alors même que les suppressions d'emplois 2013 d'assistants de délégation fragilisent quotidiennement le fonctionnement du réseau de l'action sociale.

S'agissant de la restauration, la revalorisation tarifaire de 2,60 % (1,80% en 2013) est inacceptable. Pour FO FINANCES, elle accentue la dégradation du pouvoir d'achat des fonctionnaires alors même que le point d'indice n'évolue plus depuis juillet 2010. Cette augmentation injustifiée renforcera la baisse enregistrée depuis deux ans dans la restauration collective ministérielle.

**FO FINANCES vous a alerté sur le réseau comptable dédié que vous avez mis en place, afin qu'il ne soit pas un frein à l'octroi des aides et secours aux agents. C'est bel et bien un allongement des délais des aides et secours qui se produit aujourd'hui dans le réseau. Aussi, FO FINANCES réitère sa demande, d'un bilan présenté à un prochain CNAS, des délais de la procédure allant de la constitution du dossier au versement de l'aide ou secours à l'agent.**

**Dans un contexte immobilier caractérisé par une forte hausse des prix et des loyers et par une stagnation du volume de logements sociaux, FO FINANCES constate que l'attribution d'un logement social est plus que jamais une des préoccupations majeures des agents. Aussi pour FO FINANCES l'enquête sur les logements mise en place sur 30 départements est primordiale pour déterminer les besoins, avec l'appui de tous les acteurs de l'action sociale.**

**FO FINANCES est attachée aux secteurs Vacances Famille et Vacances enfant, appréciés des agents. Pour autant, elle désapprouve la mesure prise par EPAF, sans concertation, et qui vise à généraliser l'ensemble des transports par autocar pour les séjours d'été. C'est pourquoi, elle exige le rétablissement du schéma transport qui existait à l'origine.**

**FO FINANCES rappelle son attachement à une politique d'action sociale permettant de garantir l'égalité de traitement et d'accès aux prestations pour tous les agents, actifs et retraités, issus des ministères de Bercy quelle que soit l'implantation géographique et fonctionnelle de leur service (MEDDE, DREAL DDI, DIRECCTE), sans oublier les Territoires, Collectivités et Départements d' Outre Mer.**

**La conjoncture actuelle ne facilite en rien le quotidien et le moral des agents des ministères économiques et financiers, bien au contraire elle le dégrade !**

**C'est pourquoi, FO FINANCES rappelle l'importance d'une action sociale de qualité. Les crédits dédiés à l'action sociale doivent être à la hauteur des attentes des personnels mais aussi des engagements pris par nos ministres successifs.**

**FO FINANCES mettra tout en œuvre pour que les droits en matière d'action sociale soient préservés et améliorés dans le cadre d'une politique ministérielle de haut niveau..**

\*\*\*\*\*

En réponse à nos interrogations sur les moyens de l'action sociale, la présidente a rappelé que le Ministre avait indiqué qu'il essaierait de maintenir une action sociale de haut niveau. S'agissant des effectifs, elle n'a pas donné de détail sur les suppressions d'emplois, mais elle a précisé qu'elle sera attentive à préserver les effectifs de l'action sociale en suivant les décisions gouvernementales...

Concernant les subventions des associations, elle a précisé que le deuxième versement est en cours de paiement.

La présidente a informé les membres du CNAS que dans le cadre de l'appel d'offres lancé pour les chèques cadeaux, deux sociétés ont été choisies, EDENRED pour les chèques cadeaux et les chèques culturels, SODEXHO pour les chèques de services.

Les deux sociétés retenues pour les 4 lots sont des sociétés privées. Le groupe chèque déjeuner pour lequel l'administration fait de la publicité sur sa revue « échanges », n'a pas été retenue. Aucun lot ne leur a été confié....

La présidente a indiqué que les règles de marchés publics s'appliquent à l'Action Sociale mais que l'on peut envisager de mettre en place un critère sur l'économie sociale et solidaire. C'est plus complexe qu'il n'y paraît, les critères sont difficiles à écrire juridiquement. Le prix est un critère très important. Ce n'est pas le moins disant qui est choisi mais le mieux disant !

FO FINANCES regrette ce choix et estime qu'il est assez éloigné du message porté par le gouvernement en faveur du développement de l'économie sociale et solidaire.

S'agissant de l'acheminement des enfants en colos, un bilan sera fait à la fin de l'été pour déterminer si l'expérience est positive ou si on revient au schéma plus classique. La présidente a rappelé qu'EPAF fait en sorte que les enfants soient acheminés dans les meilleures conditions avec le moins de ruptures possible.

Sur le dossier du camping de la Réunion, nous avons appris en séance, qu'une organisation syndicale locale avait demandé une audience auprès de Monsieur LAMIOT le jeudi 11 au matin. Monsieur GAZAVE a assuré aux fédérations qu'aucune décision ne serait prise à cette occasion.

### **Bilan 2012 de l'action sociale**

Le montant global du budget de l'action sociale et celui de la santé sécurité au travail pour 2012 était d'environ 180M€ . 159M€ sont dédiés spécifiquement à l'action sociale.

La Directrice a fait un bref rappel sur le budget maintenu à hauteur de celui de 2011. **Toutefois, FO FINANCES constate une nouvelle fois, que certains secteurs se trouvent pénalisés alors que tous nécessitent le maintien d'une action de sociale de haut niveau et l'augmentation de moyens pour y parvenir.**

Une baisse des volumes de prêt est aussi à relever. Les raisons en sont multiples : marché immobilier en baisse, mise sous conditions de ressources des prêts en 2011 et respect des 33% d'endettement.

Concernant le budget d'initiatives locales, M. GAZAVE a rappelé que les crédits ont été reconduits d'années en années depuis 3 ans mais qu'il faudra regarder la répartition par département dans le cadre du budget 2014.

**FO FINANCES** a demandé que les crédits alloués aux consultations de conseils en économie sociale et familiale ne soient pas imputés sur le budget du BIL.

La présidente a rétorqué que si ces crédits étaient imputés sur le budget général, cela viendrait quand même in fine, en déduction du BIL.

S'agissant des crédits « petite enfance » en 2012 et dans le prolongement des engagements de Madame PECRESSE, lors du CTPM du 30 octobre 2011, trente cinq berceaux supplémentaires ont été réservés pour 2012. Ce qui fait un total de 487 berceaux à disposition au 31/12/12.

Lors du CNAS du 19 décembre 2012, **FO FINANCES** était intervenue pour demander si des réservations supplémentaires étaient prévues. A cela, Mme FEJOZ avait répondu qu'aucune place n'était prévue pour 2013. En revanche elle avait évoqué qu'elle pouvait réfléchir à une aide adaptée. Qu'en est-il aujourd'hui ?

La présidente a confirmé qu'une réflexion est engagée avec les délégués mais celle-ci n'est pas suffisamment avancée pour nous en parler. Des propositions seront faites aux fédérations lors d'un prochain groupe de travail.

### **Nouveau prêt équipement du logement remplaçant le prêt pour faciliter l'installation (PFI)**

Ce nouveau prêt est recentré sur l'équipement du logement. Il couvre l'achat de mobilier et d'électroménager en intégrant les dépenses de gros électroménager actuellement comprises dans le prêt amélioration de l'habitat. Cette prestation sera ouverte à l'ensemble des agents, dès lors qu'ils répondent aux conditions de ressources.

**La date de mise en place de ce prêt est prévue au 1<sup>er</sup> septembre 2013.**

Quant au prêt à l'amélioration de l'habitat, il couvrira alors les dépenses liées aux seuls travaux et à l'achat de matériaux (y compris travaux et meubles de cuisines et salles de bains équipées).

**Vote pour à l'unanimité**

## Extension des prêts gérés par l'ALPAF aux retraités

Dans le cadre des discussions en cours sur l'action sociale des retraités, certaines prestations ne leurs profitaient pas. Seuls le prêt pour l'amélioration de l'habitat, le prêt pour l'adaptation du logement des personnes handicapées, le prêt pour le logement d'un enfant étudiant et le prêt sinistre étaient ouverts à cette population.

C'est donc suite à une demande des fédérations syndicales et notamment FO, que le prêt pour l'équipement du logement, le prêt immobilier complémentaire et l'aide à la propriété seront ouverts dorénavant aux retraités.

**VOTE POUR à l'unanimité**

## Evolution des plafonds de la politique d'harmonisation tarifaire en matière de restauration pour 2014.

La proposition de revalorisation des plafonds d'harmonisation tarifaire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014 est de 2,60%. Les plafonds pour les repas ne bénéficiant pas de la subvention interministérielle repas seront fixés à compter de la même date à :

5,10€ en Ile de France

5,60€ dans les autres régions.

Le pouvoir d'achat des agents se dégrade, le point d'indice n'a pas augmenté depuis 2010, pour toutes ces raisons FO FINANCES a  **voté contre** cette proposition.

## Bilan du service social pour 2012

Madame TOMELCA Conseillère Technique nationale de Service Social a présenté le rapport d'activité du service social.

12 695 agents ont été rencontrés en 2012, ce chiffre est en constante augmentation. Ce sont pour les trois quarts des actifs. Plus de la moitié des agents appartient à la catégorie C. L'évolution de la demande des agents de catégorie A se confirme, elle a augmenté de 10,65%, celle de la catégorie B de 11%.

15% des agents rencontrés sont en surendettement... un chiffre alarmant !

1 763 agents ont été bénéficiaires d'un secours moyen de 1 105 € pour un total de 2 385 095 euros.

Une démarche de performance pour 2013 est mise en place dans le but d'étudier la récurrence des aides pécuniaires. Cette étude révèle que 75% des aides pécuniaires sont payées en 10 jours et 99% sont payées en 3 semaines.

**FO FINANCES est intervenue pour dénoncer une réalité du terrain toute autre. Elle a rappelé le combat mené depuis 2011, son opposition à la régionalisation de l'action sociale. Les craintes de voir disparaître une action sociale de proximité se sont avérées exactes. L'instauration des correspondants régionaux CHORUS a de fait, abouti à la mise en place d'un échelon supplémentaire dans le traitement des demandes des aides pécuniaires et des secours d'urgence. Ce nouveau schéma comptable est d'autant plus insatisfaisant qu'il s'est accompagné d'une suppression de 15 assistants de délégation en 2012.**

Le nombre de demandes d'entretien est en augmentation significative dans le domaine « SANTE » par rapport à l'an dernier. Mme TOMELCA a précisé que les agents sont en difficultés psychiques, ce qui nécessite un support spécifique que les conseillers régionaux n'ont pas à disposition.

**Ce rapport de qualité corrobore le constat fait par FO FINANCES. Il continue à faire état d'une dégradation des conditions de travail liée aux réformes successives, à la crise économique, à la baisse du pouvoir d'achat, aux suppressions d'emplois et à l'absence d'augmentation de traitement. Face à ce constat dramatique du mal être des agents, l'administration doit tout mettre en œuvre pour faire face aux responsabilités qui lui incombent.**

**Pour FO FINANCES, l'action sociale a toute sa place dans nos ministères, c'est pourquoi elle n'aura de cesse de demander un engagement financier à la hauteur des besoins dans ce domaine.**

### **Présentation de l'enquête sur le logement en région.**

A l'occasion du CTPM du 3 octobre 2011, la Ministre avait annoncé qu'il serait fait un état des lieux des territoires prioritaires pour déterminer les besoins en logements en province pour envisager des réservations supplémentaires.

Pour cela, des réflexions ont eu lieu à l'occasion de groupes de travail ALPAF afin de mettre en place une enquête (sur la base d'un questionnaire) qui sera menée dans une trentaine de départements : le Bas-Rhin, la Gironde, les Pyrénées-Atlantiques, la Nièvre, la Saône et Loire, l'Ille-et-Vilaine, l'Eure et Loir, le Loiret, la Corse du Sud, la Haute Corse, la Guyane, la Réunion, la Martinique, la Guadeloupe, l'Hérault, le Gard, les Vosges, la Haute-Garonne, le Nord, le Calvados, l'Eure, les Bouches-du-Rhône, le Var, le Vaucluse, les Alpes Maritimes, la Loire Atlantique, l'Oise, la Charente-Maritime, l'Ain, l'Isère, le Rhône, la Haute-Savoie, la Savoie.

Ce questionnaire complété par les délégués départementaux en liaison avec le service social fera l'objet, avant la fin de l'année, d'une présentation et d'un débat au CDAS pour d'éventuelles propositions à faire remonter au CNAS pour le premier trimestre 2014.

**FO FINANCES approuve cette initiative même si sa mise en place a tardé...elle demande que cette enquête soit élargie à tout le territoire. Celle-ci est incontournable pour déterminer les besoins spécifiques en matière de logements. FO FINANCES rappelle que le logement reste une priorité pour les agents.**

### **Questions diverses.**

**M. GAZAVE a informé qu'un marché est en cours avec des psychologues afin d'apporter un appui aux médecins et assistantes sociales dans l'exercice de leur fonction.**

**Concernant le chantier de rénovation des restaurants de Bercy, une visite est prévue afin de constater l'avancement des travaux. Les Fédérations ainsi que les syndicats de centrale y seront invités. De plus, un pré-choix sur l'immobilier sera fait en concertation avec les agents. Pour cela un show room sera installé dans le bâtiment Vauban du 4 au 13 septembre 2013.**

\*\*\*\*\*

**Ce CNAS était essentiellement tourné sur un bilan 2012 qui force est de constater, recense toujours les besoins croissants en matière de prestations d'action sociale. FO FINANCES reste attachée à une action sociale de haut niveau au plus près des agents. Consciente qu'il a fallu se battre pour maintenir ce budget, dans ce contexte, elle sera particulièrement attentive dans les prochaines semaines, à la répartition des crédits 2014 pour l'action sociale, l'hygiène, la sécurité et la santé au travail.**

### **Délégation FO FINANCES :**

**Françoise PHELIX titulaire, Anne-Marie RENAUDIN (57) titulaire,  
Arya BOCQUET (92) experte**